



COLLEGE
INTERNATIONAL
D'ETUDES SUPERIEURES
D'ESTHETIQUE - COSMETIQUE

Session académique 2025

MANUCURE & PROTHÉSISTE ONGULAIRE

*Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,*

Nous vous remercions pour votre demande de renseignements concernant les formations données dans notre institution.

Le Collège a créé une formule originale qui permet à chacun de suivre uniquement la (ou les) spécialisation(s) dont il a besoin, avec un programme de cours à la carte permettant ainsi de satisfaire chacun.

*Le stylisme d'ongles est un métier qui s'apprend. C'est une activité à part entière mais également compatible avec une autre activité. C'est un métier d'avenir qui exigera de vous des qualités telles que **du professionnalisme, de la persévérance, de la patience et aussi de la psychologie...***



Etablissement et diplômes reconnus par la Chambre des Métiers du Grand-Duché du Luxembourg depuis 2000



FORMATION A LA MANUCURE & PROTHESISTE EN TECHNIQUE DU GEL



PROGRAMME

1^{er} journée :

Théorie liée à la manucure et explication du matériel nécessaire à cette pratique. Apprentissage de la manucure de base, de la pose vernis et du massage de la main, pratique en binôme.

2^{eme} journée :

Théorie liée à la pose de vernis semi-permanent et explication du matériel nécessaire à cette pratique. Apprentissage de la pose de vernis semi-permanent, du gainage et de la manucure combinée.

3^{eme} journée :

Théorie liée à la pose de gel et explication du matériel nécessaire à cette pratique. Apprentissage de la pose de gel avec rallongement chablon.

4^{eme} journée :

Suite de l'apprentissage de la pose gel avec rallongement chablon et apprentissage de la french.

5^{eme} journée :

Théorie liée à la retouche du gel et explication du matériel nécessaire à cette pratique. Apprentissage de la retouche gel.

6^{eme} journée ;

Suite de l'apprentissage de la retouche gel et apprentissage de l'application de décoration faciles.

7^{eme} journée ;

Examen théorique et pratique sur la matière vue en formation.

*La fin du cycle en **Manucure & Stylisme ongulaire** se clôturera par un examen complet tant **théorique que pratique** pour l'obtention d'un **DIPLÔME DE COMPÉTENCE** délivré par le Collège.*



Etablissement et diplômes reconnus par la Chambre des Métiers du Grand-Duché du Luxembourg depuis 2000



Notre agenda :



*Le dimanche 12 octobre, le dimanche 19 octobre 2025.
Le dimanche 09 novembre, le dimanche 16 novembre 2025.
Le dimanche 30 novembre, le dimanche 07 décembre 2025.
Examen le **Dimanche 14 décembre 2025, horaire de 09h 30 à 14h 30.**
Pour info : pour la réalisation d'une manucure et d'une pose ongle gel, il faudra amener un modèle sans ongles en gel.*

MODELES de la FORMATION A

<i>1er modèle I</i>	<i>Le Dimanche 19 octobre 2025, le Dimanche 09 novembre 2025</i>
<i>2èm modèle II différent</i>	<i>Le Dimanche 30 novembre, Dimanche 16 novembre 2025</i>
<i>3èm modèle III différent</i>	<i>Le Dimanche 14 décembre 2025</i>



Minerval des cours : 1 450 €

(Frais supplémentaires à prévoir)



- ✓ (Kit **INDIGO NAILS** ongles en gel : obligatoire, produits, lampe, ponceuse, ... 450 €)
- ✓ (Kit Collège de manucure : obligatoire, produits, pinces, vernis, ... 100 €)
- ✓ a) **Minerval au comptant**, versement d'un montant de 1 450,00 € (Mille quatre cent cinquante euros) :
Pour la **formation A** au plus tard le 15 septembre 2025.
Délai nécessaire pour la réception des produits.
- ✓ b) **Minerval en deux échéances**, d'un montant de 725,00 € (Sept cent vingt cinq euros).
Pour la **formation A** acompte le 11 août 2025, solde au plus tard le 15 septembre 2025.

Une révision des acquis technique à domicile durant la formation sera nécessaire, supervisée et corrigée sur une période minimum de 45 heures.



Etablissement et diplômes reconnus par la Chambre des Métiers du Grand-Duché du Luxembourg depuis 2000



Horaires : *En journées, de 09h 30 à 16h 30*

Réservation : *Courriel : info@ciecn.be*

Boulevard Ernest Mélot, 2 - 5000 NAMUR - Tél. : 081 22.66.50

Compte : **IBAN CBC - BE 57 7320 2075 6435 - CREGBEBB**

Communication : *Nom - Prénom - paiement choisi.*

*Le déroulement de la formation sera dispensée avec un minimum de **six personnes et d'un maximum de huit personnes**, dans le cas contraire, la session sera ajournée ou reportée.*

*Lors de la formation, **une seule journée d'absence sera autorisée** pour maladie ou événement exceptionnel. N'étant dispensé que sur sept journées, plus d'absence ne permettrait pas de vous accorder le certificat.*

Dans l'attente de vous compter parmi nous, nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de notre parfaite considération.

Th. WAGNEUR,
DIRECTEUR.